

APPEL À CANDIDATURES AUTEURS/AUTRICES RÉSIDENCE LITTÉRAIRE DE COURIOT-MUSÉE DE LA MINE 2026

Objet de l'appel à candidature

Résidence littéraire à Couriot-Musée de la mine en 2026

Organisateur de la résidence

Ville de Saint-Étienne, Couriot-Musée de la Mine (Loire)

Modalités de résidence

Résidence de trois mois dotée d'une bourse de la Ville de Saint-Étienne.

Contexte

Les musées de la ville de Saint-Étienne, musée d'Art et d'Industrie et Couriot-Musée de la Mine, présentent deux faces complémentaires permettant d'aborder en totalité l'industrialisation de la ville et de son territoire élargi.

Le musée d'Art et d'Industrie conserve le patrimoine issu de l'activité industrielle de Saint-Étienne et de sa région. Les collections liées aux industries de l'armurerie, du cycle et de la rubanerie rassemblent ainsi de nombreuses pièces uniques. Ce musée conserve aussi une collection d'arts décoratifs, d'œuvres d'art aux décors et techniques très variés.

Couriot-Musée de la Mine, classé Monument Historique, traite de l'histoire minière de Saint-Étienne. Tant à travers ses espaces muséographiques et objets dédiés à l'histoire de la mine, que par la conservation d'une collection de photographies, cartes et plans, le musée de la Mine a pour mission la valorisation et la transmission de ce pan de l'histoire industrielle de Saint-Étienne. Ces musées municipaux déclinent la politique générale de la ville en matière d'éducation artistique et culturelle, avec une ville labellisée 100% EAC. La rencontre avec l'artiste est au cœur de ce dispositif et les musées accueillent toutes les formes artistiques, généralement en relation avec leur collection (exposition temporaire, axes de recherche ou de programmation).

Descriptif de la résidence

Les résidences portées par le pôle muséal s'inscrivent dans le cadre des actions de sensibilisation à la création contemporaine, au patrimoine et à l'accessibilité culturelle pour tous les publics. Elles sont soutenues par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Saint-Étienne.

Le musée propose en 2027 une exposition temporaire sur les mondes souterrains, le sous-sol, la

perception que le public en a et la réalité de ce sous-sol, notamment minier sans que ce soit exclusif. Ainsi pourront être abordés aussi bien les mythes telluriques que les recherches en géologie.

La résidence littéraire s'inscrit dans un programme d'actions ayant pour ambition de valoriser la création littéraire contemporaine et favoriser l'émergence en littérature, dans ce contexte elle **porte sur le sous-sol, le souterrain**.

Cette résidence s'adresse en priorité à des auteurs ou autrices **ayant été édités à compte d'éditeur**. Le projet littéraire et artistique de l'auteur ou de l'autrice et les actions que l'auteur souhaite développer avec le public constituent les axes de cette résidence.

La rémunération est prise en charge par la Ville de Saint-Étienne sous la forme d'une bourse. L'auteur ou l'autrice s'engage à être présent·e tous les jours sauf le week-end.

La bourse remise aux résident·es est de **8 000 € net** incluant déplacements, frais de bouche et frais annexes. La ville de Saint-Étienne met à disposition un appartement pour lequel le candidat devra fournir une attestation d'assurance, s'engager à récupérer et rendre les clés aux personnes en charge de la gestion de celui-ci, à le rendre propre.

Toutes les **formes d'écritures** seront étudiées, y-compris les écriture performatives.

Les **objectifs** de la résidence sont :

- d'offrir à l'auteur ou l'autrice les conditions favorables à la création et au développement d'un projet littéraire et/ou performatif dans le cadre du thème de l'exposition temporaire 2027 : sous-sol, souterrains,
- de favoriser la rencontre entre l'auteur ou l'autrice en résidence et un large public afin d'appréhender les apports de la création littéraire contemporaine,
- de fédérer les acteurs culturels et éducatifs autour d'un projet d'éducation artistique et culturelle proposé par l'auteur ou l'autrice,
- d'articuler recherche, création littéraire et médiations culturelles,
- de promouvoir la création littéraire dans le cadre de la programmation culturelle de Couriot-Musée de la Mine.

Répartition du temps de résidence :

- Temps personnel dédié à la création (environ 70 %),
- Temps de médiation (environ 30 %) :

Public à toucher avec cette résidence : publics scolaires : propositions d'actions culturelles avec des scolaires ou étudiants ; tout public : ateliers d'écriture, rencontres publiques, cartes blanches, lectures publiques, performances...

Un calendrier précis sera établi conjointement par l'auteur ou l'autrice, les partenaires du projet de résidence et la responsable de l'Action culturelle du pôle muséal.

D'une **durée** totale de trois mois, la résidence se déroulera sur l'année 2026, de préférence du 3 mars 2026 au 30 avril et du 1er au 30 juin 2026.

Les **engagements mutuels, notamment les conditions des médiations et les livrables** seront contractualisés par une convention après échanges avec l'auteur retenu..

MODALITES DE CANDIDATURE

Calendrier de la résidence

- **15 décembre 2025 midi** : date limite de dépôt des candidatures,
- première quinzaine de janvier 2026 : examen des candidatures
- **1er février au 15 février** : définition des grands axes de la résidence avec la directrice du pôle muséal, et son volet médiation avec la personne chargée de l'Action culturelle, pilote de la résidence.

Constitution et présentation du dossier de candidature

Afin de faciliter l'analyse des propositions, il est demandé d'éviter le format paysage ainsi que toute mise-en-page ne permettant pas une lecture informatique fluide. Toutes les pièces doivent être dans un seul et même dossier.

Le dossier doit être composé :

- d'un CV, son expérience en termes d'écriture et/ou de performance,
- d'une liste de publications à compte d'éditeur,
- d'exemple de médiations déjà réalisées avec du public,
- d'un mémoire indiquant les axes de création en lien avec le sujet de l'exposition 2027, sous-sol, souterrains ainsi que les axes de médiation et le/s public/s visé/s

Jury :

- Marie-Caroline Janand, directrice du pôle muséal et commissaire général de l'exposition 2027,
- Nathalie Siewierski, responsable de l'Action culturelle du pôle muséal, **pilote du projet**,
- Sylvie Chovin, chargée des collections mine et commissaire scientifique de l'exposition 2027,
- Aurélie Emery, responsable adjointe de l'Action culturelle du Pôle Muséal,
- Agnès D'HALLUIN, Directrice des médiathèques municipales,
- Zoé Schweitzer, professeure des Universités - Littérature comparée, codirectrice de l'Institut ARTS UMR CNRS IHRIM / Faculté Arts Lettres Langues
- Anne Damon-Guillot, professeure d'université, département de musicologie/UR ECLLA, codirectrice de l'Institut ARTS UMR CNRS IHRIM / Faculté Arts Lettres Langues

Date limite de transmission des candidatures :

15 décembre 2025 à midi

À adresser par mail à : pascale.poyet-quinard@saint-etienne.fr